

■ **SPOT CLUB Sàrl**, à Gruyères, nouvelle société à responsabilité limitée. Date des statuts: 22 mars 2002. But: l'exploitation d'un bar/discothèque. Capital social: CHF 20'000, entièrement libéré. Associés: Sébastien Despond, de Domdidier, à Bulle, pour une part sociale de CHF 10'000 et Patrick Wyss, d'Oberdorf (SO), à Echarlens, pour une part sociale de CHF 10'000. Par contrat d'apports en nature du 22 mars 2002, Sébastien Despond a apporté un lot de disques compacts pour le prix de CHF 10'000. Cet apport, accepté pour ce prix, est imputé sur la libération du capital social. Publication: FOSC. Gérants: les associés Sébastien Despond et Patrick Wyss, avec signature collective à deux. Adresse: 1662 Moléson-Village.

Journal no 168 du 25.03.2002
(00422198)